

Actualités sanitaires 28 août 2025

Maladies vectorielles : MHE et FCO

Dermatose Nodulaire Contagieuse

Influenza aviaire

PPA

Autres maladies : Clavelée, West-Nile

MHE et FCO

Remise à zéro du décompte des foyers au 01/06/2025

Début d'une nouvelle saison vectorielle

21/08/25 2 foyers de MHE et 3467 FCO 3 depuis 01/06/25

Reprise de la circulation, essentiellement dans les régions peu touchées l'année dernière (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie), avec des signes cliniques sur ovins et bovins

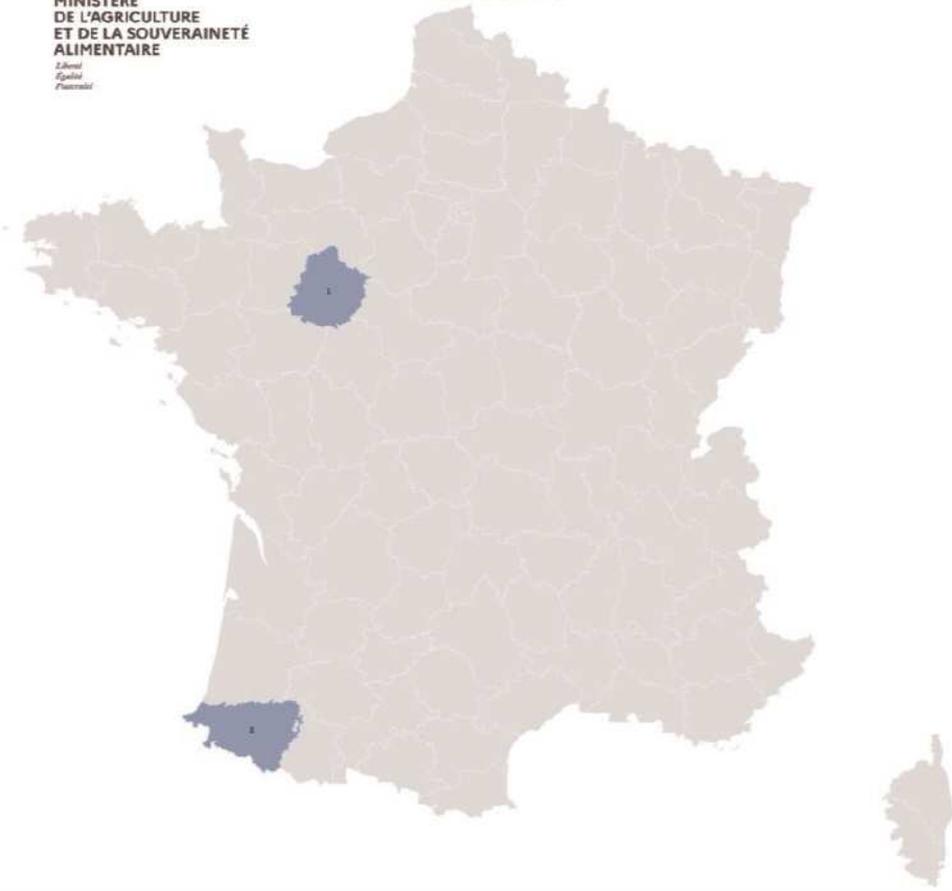
Rappel

5/08/24 au 30/05/25 : 10 813 foyers de FCO 3 dont 476 en Pays de la Loire (450 en Sarthe)

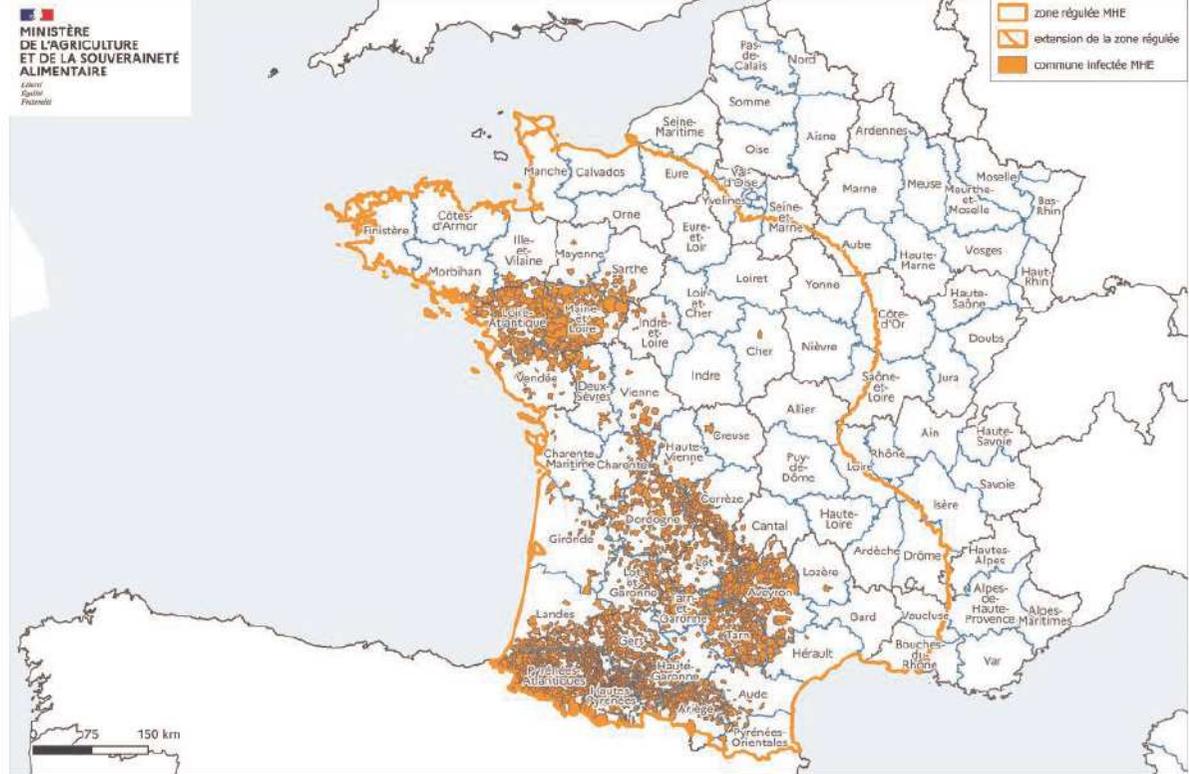
MHE 2 foyers depuis le 01/06/25

Nombre de foyers MHE déclarés par département
au 14 août 2025


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE**
 Liberté
Égalité
Fraternité



MALADIE HÉMORRAGIQUE ÉPIZOOTIQUE : ZONE RÉGULÉE



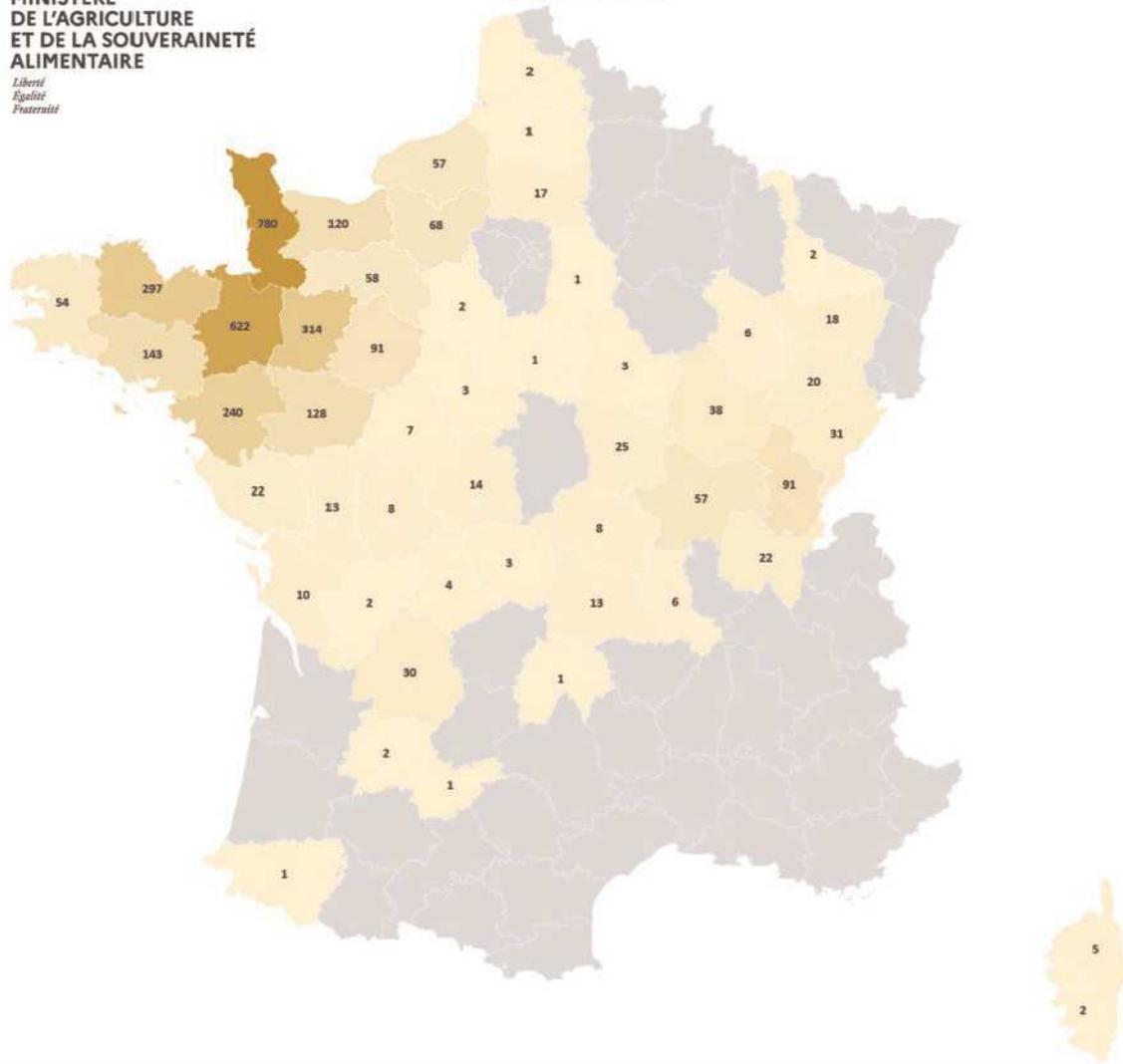
Sources : MASAF (17 juillet 2025), IGN (ADMINEXPRESS, 2024), ©EuroGeographics 2024

Édition le 17/07/2025

Actualités sanitaires 28/08/2025

FCO BTV 3 : 3467 foyers (+ 569/ semaine)

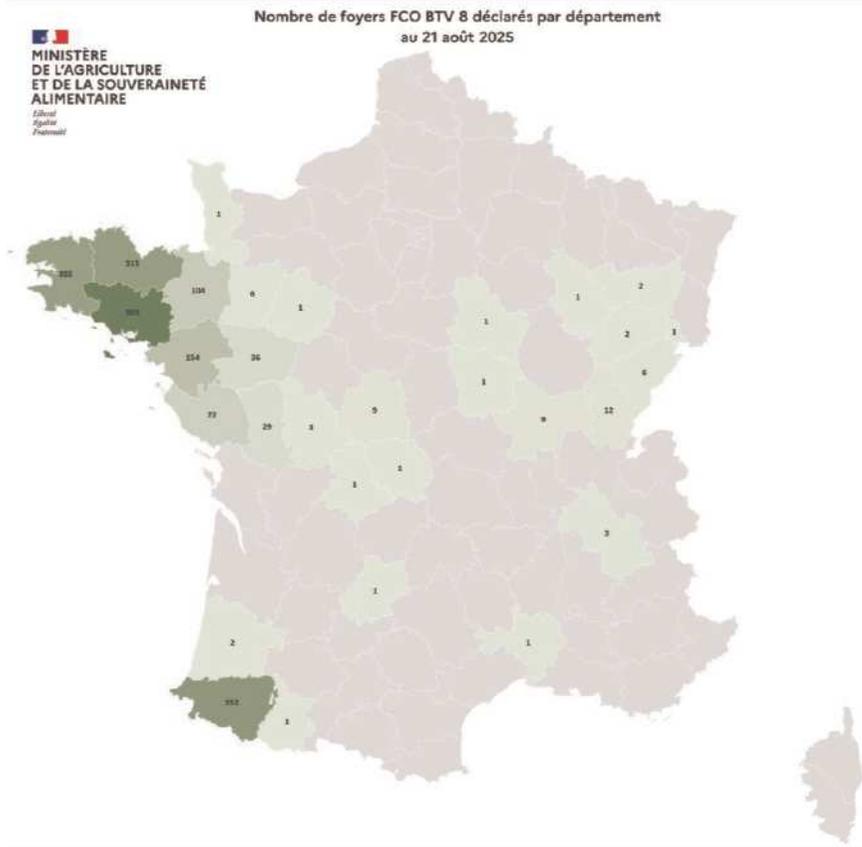
Nombre de foyers FCO BTV3 déclarés par département
au 21 août 2025



Pays de la Loire

44: 240; 49 :128; 53 : 314 ; 72 : 91 ; 85 : 22
soit 795 foyers

FCO BTV 8 : 1938 foyers (+ 252/ semaine)



Pays de la Loire

44: 154; 49 :36; 53 : 6 ; 72 : 1 ; 85 : 77
soit 274 foyers

FCO 4 : pas de sérotype 4 isolé sauf Corse

FCO « Nouveautés »

Définition de la **période de circulation virale** du 01/06 au 15/12

Absence de diffusion 16/12 au 30/05

Définition d'une **suspicion clinique** : observation par le vétérinaire sanitaire d'au minimum **2 symptômes concomitants le même jour**

Modalités de gestion des suspicions cliniques fonction de la période de diffusion virale

FCO BTV 3

Programme de recherche auprès de l'ANSES sur la transmission transplacentaire des maladies vectorielles (date de fin de l'étude : 30 juin 2026).

En cas d'avortement bovin : suspicion brucellose et si suspicion de recherche FCO ou MHE prélèvement de rate de l'avorton

Fiche d'aide au diagnostic différentiel rédigée par la plate forme ESA

Rappel sur la Stratégie vaccinale

Mise en place d'un cordon sanitaire bovins et ovins Sud-Ouest vis à vis du BTV 1 (8 départements concernés)

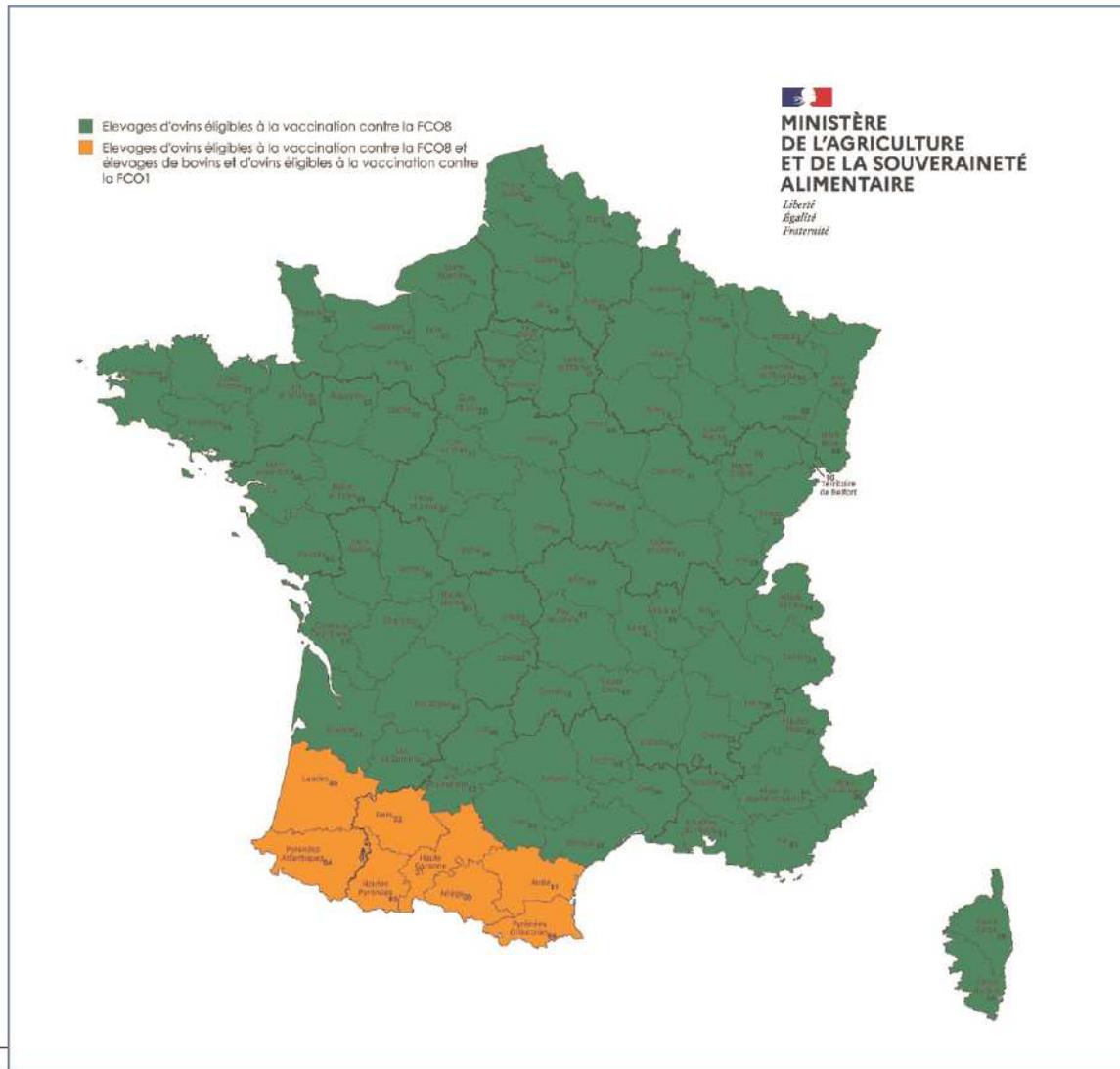
Protection des ovins vis à vis du FCO 8 sur tout le territoire national

Marché public classique avec un lot FCO 1 (1M BV et 600 000ov) et un lot FCO 8 (7M doses pour ovins). Achat Etat et mise à disposition. Coût 22 M €.

MHE : pas de marché Etat, vaccin sur marché privé

Ajout du vaccin FCO 3 (productions bovine et ovine) et du vaccin MHE à la « liste positive » accessibles aux groupements agréés

Rappel sur la Stratégie vaccinale



Rappel sur la Stratégie vaccinale

Point de situation en Pays de la Loire

152 commandes de vaccins livrées aux cabinets vétérinaires =
118 000 doses soit possibilité théorique de vacciner 60 000
ovins

4559 élevages y compris petits détenteurs, 143 909 animaux

	44	49	53	72	85	R52
commandes livrées BTV8 252ml	23	13	34	26	12	108
commandes livrées BTV8 100ml	6	5	13	13	7	44
doses livrées BTV8 252ml	29 610	15 624	30 744	15 876	14 112	105 966
doses livrées BTV8 100ml	1 050	2 350	2 950	3 850	2 150	12 350
commandes livrées BTV8	29	18	47	39	19	152
doses livrées BTV8	30 660	17 974	33 694	19 726	16 262	118 316

Situation Comices et expositions

Rappel sur le rôle de l'organisateur et des professionnels

Vaccination recommandée

49 : Chemillé désinsectisation 48 h avant, PCR FCO MHE 15 jours avant le festival négatifs

53 : désinsectisation 14 j avant , PCR FCO MHE négatifs

72 : comices cantonaux : pas de PCR, désinsectisation recommandée

Foire des 4 jours du Mans : PCR négative, désinsectisation obligatoire

85 : tests PCR FCO MHE négatifs, désinsectisation 15 j avant la PCR et qq jours avant le comice

Constats de nombreux positifs donc réflexion sur la vaccination

Actualités sanitaires 28/08/2025

Echanges intracommunautaires Consulter le site internet !

MOUVEMENTS AUTORISÉS AU DÉPART DE FRANCE

Conditions spécifiques au sérotype 3 au 26 mai 2025

PAYS	Exigences pour le sérotype 3	Exigences pour les serotypes 4 et 8
Allemagne	Aucune	Vaccination 4 et 8 + 60j ou désinsectisation et PCR négative
Autriche	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Belgique	Aucune	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Bulgarie	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Croatie	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Espagne (hors Canaries Baléares)	Aucune	Aucune
Grèce	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Hongrie	Vaccination (pas de spécification de vaccin) depuis moins de 12 mois et PCR négative au moins 14 jours avant mouvement	Vaccination 4 et 8 + 60j
Italie (Hors Frioul et Bolzano)	Aucune	Aucune
Luxembourg	Aucune	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Pays-Bas	Aucune	Vaccination 4 et 8 + 10 j ou désinsectisation et PCR négative
Portugal (hors Madère et Açores)	Vaccination (pas de spécification de vaccin)	Vaccination 4 et 8 + 10 j
République Tchèque	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 60j ou désinsectisation et PCR négative
Roumanie	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 60j ou désinsectisation et PCR négative
Slovaquie	Bovins : vaccination Bultavo 3 et PCR négative 35 jours après Ovins : mouvement interdit	Vaccination 4 et 8 + 60j
Slovénie	Désinsectisation et PCR négative	Vaccination 4 et 8 + 60j ou désinsectisation et PCR négative
Suisse	Aucune	Vaccination + 60 j contre serotype 4 ou désinsectisation et PCR négative Aucune exigence pour le serotype 8

Légende :

Désinsectisation et PCR négative : animaux désinsectisés au moins 14 jours avant le départ et soumis à une analyse PCR effectuée sur des prélèvements réalisés au moins 14 jours après le début de la période de protection contre les vecteurs

Vaccination : sur animaux de plus de 90 jours sauf, Grèce et Belgique, animaux de plus de 70 jours

Actualités sanitaires 28/08/2025

Dermatose Nodulaire Contagieuse, fort impact sur les bovins



Maladie strictement animale, non transmissible à l'homme qq soit voie

- **Fièvre pouvant atteindre 41 °C**
- **Nodules et lésions nécrotiques sur la peau, les muqueuses et les membranes**
- **Hypertrophie des ganglions lymphatiques**
- Abattement
- Anorexie
- Chute de lactation
- Atteinte d'organes internes (tractus digestif, appareil respiratoire)
- Evolution longue
- **Séquelles importantes (peaux endommagées)**
- **Morbidité : 10% à 20%, jusqu'à 45%**
- **Mortalité : 1% à 5%, jusqu'à 10 %**

Actualités sanitaires 28/08/2025

DNC

- Virus avec résistance très grande dans le milieu extérieur
(80 jours à 20°C, 1h à 56°C pour l'inactiver)
très sensible aux rayons ultra-violets.
- Sources : Peau et Lésions (nodules) +++, sécrétions (salive jetage lait semence), Sang
- Transmission mécanique par des vecteurs à l'occasion d'un repas de sang en raison de virus présent dans les pièces buccales
- Survie du virus dans les pièces buccales : forte réduction en quelques heures, quasiment plus aucun virus en 24h

- **Mouches piqueuses (stomoxes)**

150 mètres à 1,6 km (max 5 km)



- **Tabanidés**

50 mètres en cours de repas et 6 km en recherche



Dermatose Nodulaire Contagieuse

(Italie : 2 Italie continentale, 53 Sardaigne)

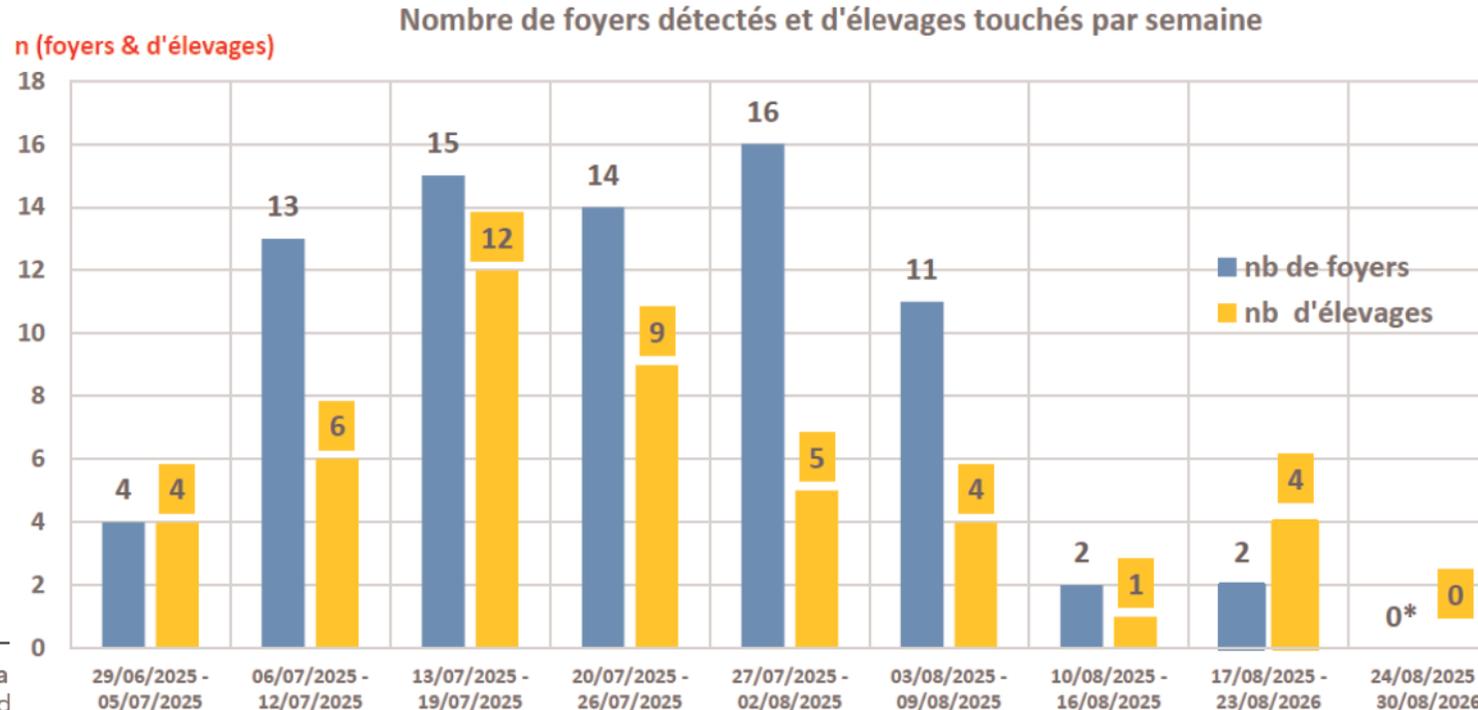
77 foyers, 1 dans l'Ain, **32 en Savoie** et **44 en Haute-Savoie**. Ces foyers concernent 45 élevages.

Foyer de l'Ain : en estive dans une zone limitrophe de la Savoie

Origine inconnue, génotypage en cours



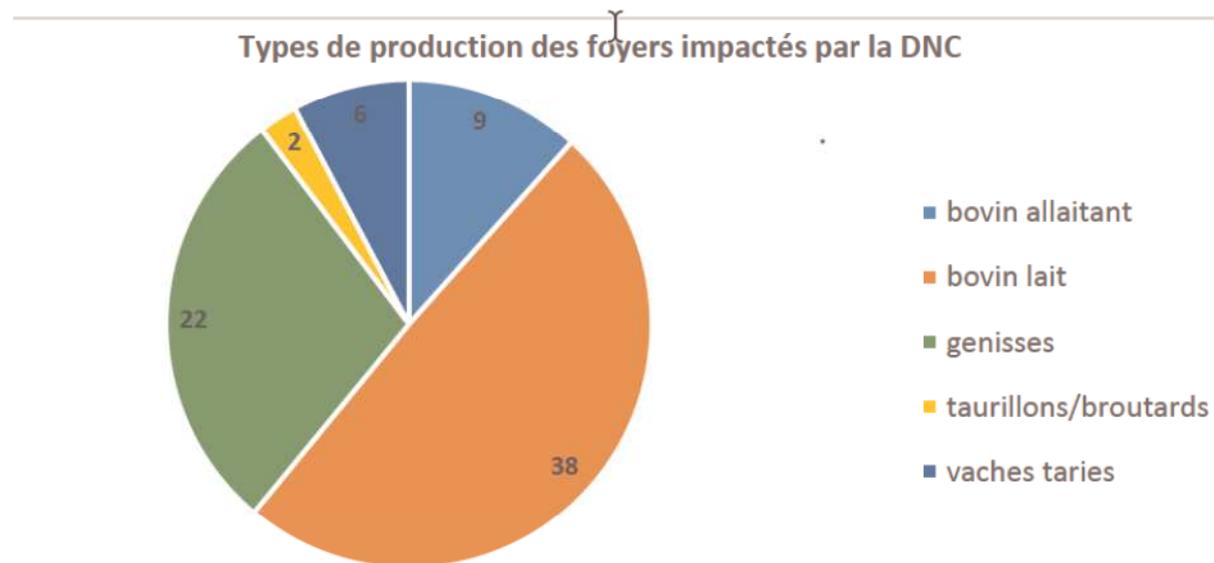
Figure 1 : Evolution hebdomadaire du nombre de foyers de DNC et d'élevages¹ touchés depuis le 29/06/2025



Dermatose Nodulaire Contagieuse

77 foyers, 1 dans l'Ain, 32 en Savoie et 44 en Haute-Savoie. Ces foyers concernent 45 élevages.

Figure 2 : Type de production des élevages foyers de DNC en France



Actualités sanitaires 28/08/25

DNC Mesures de gestion

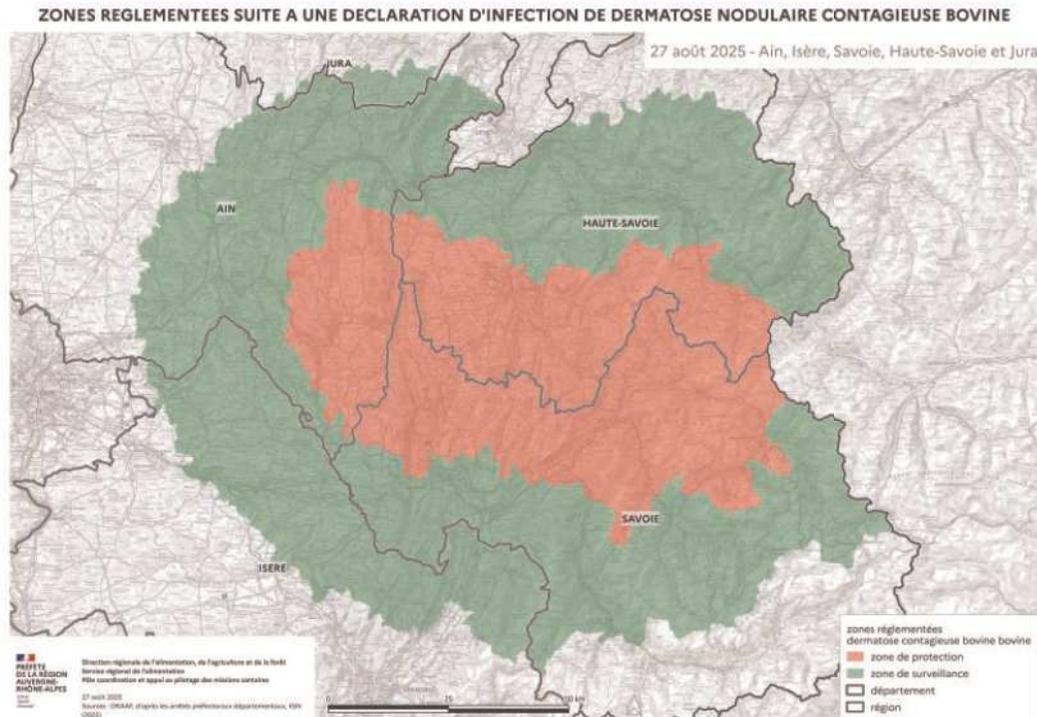
Détecter, Dépeupler, Restreindre, Vacciner

Et toujours Biosécurité !!

- **Détection** précoce des bovins infectés (critères d'alerte, éleveurs/vétérinaires sanitaires/DDPP)
- Analyses rapides de toutes les suspicions, 2 laboratoires de proximité agréés (LDA01 et LDA73)
- Si confirmé : assainissement du foyer = dépeuplement rapide et sur place de tous les bovins de l'unité épidémiologique infectée
- **Dans la zone réglementée** (ZP 20 kms dont « zone de coeur de protection », ZS 50 kms) :
 - Interdiction/limitation des mouvements de bovins sauf dérogations (ex mouvement entre 2 prés avec vaccination, distance, LPS...)
 - Désinsectisation des moyens de transport
 - Visite de surveillance vétérinaire
- **Campagne de vaccination** rapide et massive depuis le 18 juillet 2025
- **Communication de crise** : site ministère, vidéos, réseaux sociaux, presse nationale/locale, actions multiples des OVVT/OVS
 - **OBJECTIF** : éradication rapide et totale de la maladie

Dermatose Nodulaire Contagieuse

Zone réglementée : 807 communes dont 252 en 7P et 555 en ZS (dont Jura)



Dermatose Nodulaire Contagieuse

Campagne de vaccination depuis le 18/07/25

Obligatoire en ZP et ZS, tout age, avant le 18/10/25

- Stratégie pour la zone de protection : Limiter l'extension de la maladie, réduire le nombre de foyers
- Stratégie pour la zone de surveillance : Faire barrière à l'infection dans les élevages
- Stratégie globale : Eradiquer la maladie totalement et rapidement

Vaccin vivant atténué : Bovilis Lumpyvax E (ATU, TAV 0j) et OPB-LSP (banque UE TAV 21j)

Vaccination par les vétérinaires, totalement prise en charge par l'Etat.

- Flacon 25 doses à utiliser dans la journée (1 SC)
- Immunité :
 - Début à J+10 après vaccination
 - Protection complète à J+21 après vaccination
 - Rappel annuel (si vaccination obligatoire)

Sur les 20 foyers déclarés depuis le 01/08, seuls 3 non vaccinés

84 % des bovins vaccinés 20/08

Après le 18/10 : surveillance clinique et sérologique

Dermatose Nodulaire Contagieuse

Dépeuplement des foyers

Restriction de mouvements

Volet financier

Indemnisation des éleveurs avec acomptes de plus de 1,2 M€ déjà versés

Prise en charge des opérations de nettoyage désinfection

Versement d'une avance de trésorerie dans les jours suivant le dépeuplement, sans attendre l'évaluation de ces experts

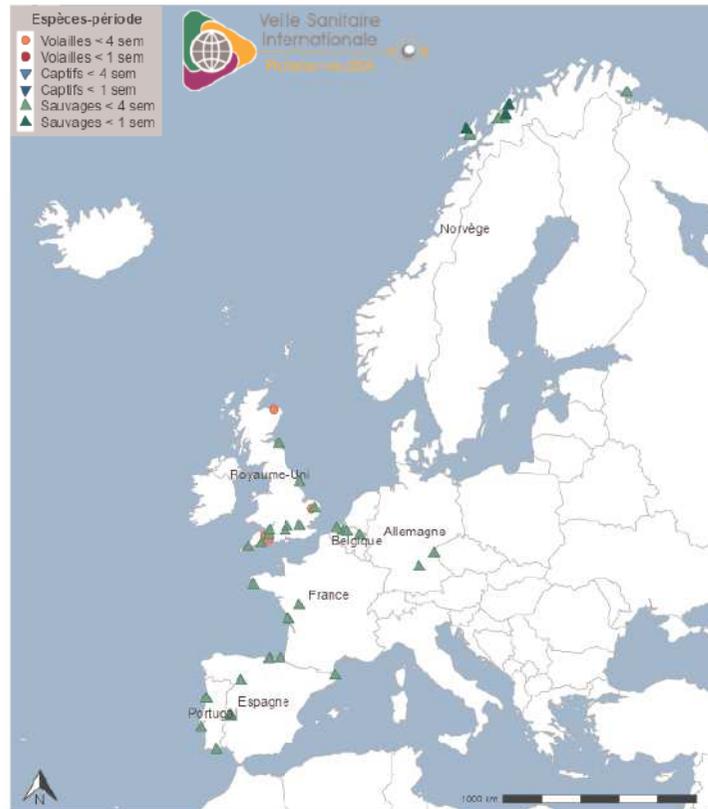
Indemnisation de la période d'improductivité de l'exploitation. Le barème d'indemnisation prend en compte la période pendant laquelle le renouvellement est impossible, ainsi qu'une durée d'organisation du repeuplement, fixée à 12 mois pour les bovins allaitants, et 3 mois pour les bovins laitiers.

IAHP

Nouvelle saison 2025/2026 depuis le 01/08/25

Depuis le 01/08/2025, 2 foyers de volailles (Royaume-Uni), 24 cas chez l'avifaune sauvage libre en Europe (données 25/08/25)

France : 2 goélands argentés les 03 et 04/08/25 près de Parthenay et Quimper, 2 les 05 et 06/08/25 en Charente-Maritime



IAHP Vaccination

2 ème campagne depuis le 01/10/2024

Prise en charge vaccination jusqu'au 30/09/2025 (70%)

Evolution : prise en charge Etat de la supervision des chantiers de vaccination et de la surveillance active

National 91 331 112 animaux vaccinés le 25/08/2025

Pays de la Loire (25/08/25)

26 683 231 PV1 , 16 881 615 PV2, 1 149 333 Rappel



IAHP Vaccination

Message Vétérinaires sanitaires et DDPP sur la gestion des stocks Etat

Surcommandes de Respons Ceva

! Vérification de l'adéquation des commandes

Mise en place d'un programme pilote avec protocole hétérologue

Phase terrain avec Respons à J1 et Volvac à J 28

Suivi de 20 lots Mulard et 10 lots Barbarie (PV1, J 28, J 43, tous les 15j, avant abattage

Sérologies au LNR, pharmacovigilance, suivi Calypsovet

Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

2 élevages en 49, 3 en 85 inclus dans ce programme

IAHP Vaccination

IT 2025- 527 : mesures applicables à la suite d'une suspicion et de la confirmation dans un foyer IAHP

- Mise en place possible d'une zone réglementée temporaire (ZRT) en cas de suspicion d'IAHP (art 9 du R(UE) 2020/687). ZRT d'un rayon minimal de 3 km.
- Confirmation : mise en place d'une zone de protection (ZP) et d'une zone de surveillance (ZS), et éventuellement d'une zone réglementée supplémentaire. ZRS de 20kms.
- Enquête épidémiologique en 2 temps : E 1 dans les 48h, E 2 dans les 10 jours
- Surveillance des porcins et autres mammifères notamment bovins laitiers et carnivores
- Surveillance des personnes exposées et inclusion possible dans le protocole SAGA
- Possibilité de surveillance programmée d'urgence selon analyse de risques
- Annexes synthétiques relatives aux mouvements de volailles, OAC et poussins d'un jour
- Interrogation en cours de la commission sur les mesures de gestion des sous produits et lisiers

Situation sanitaire

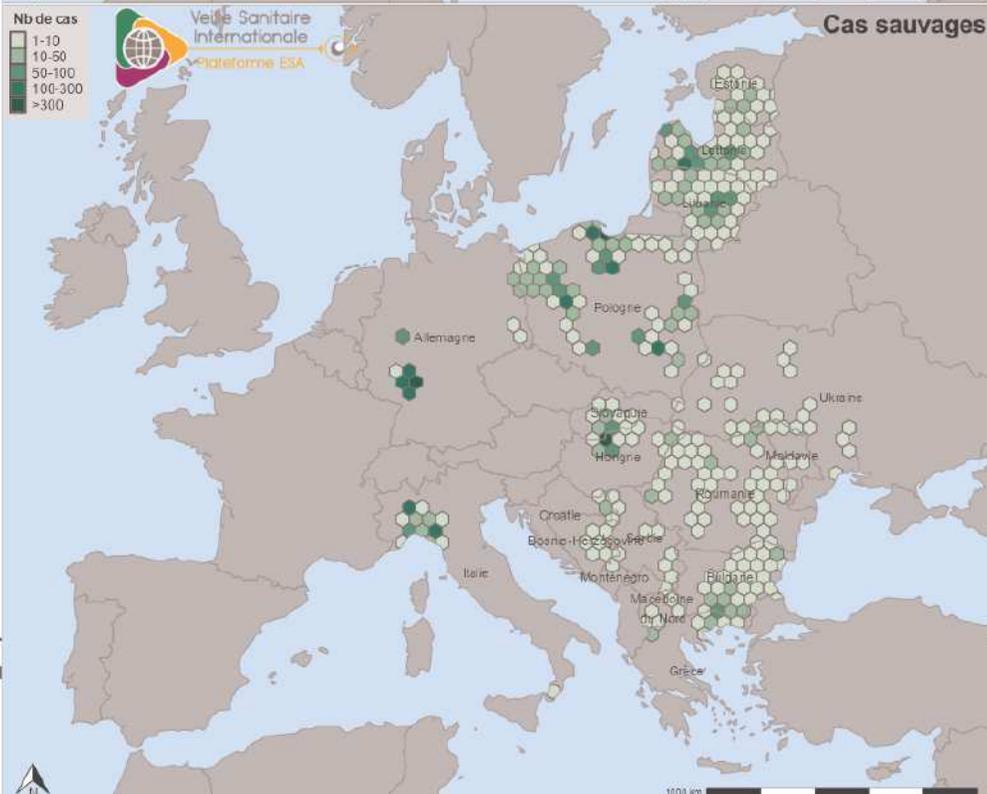
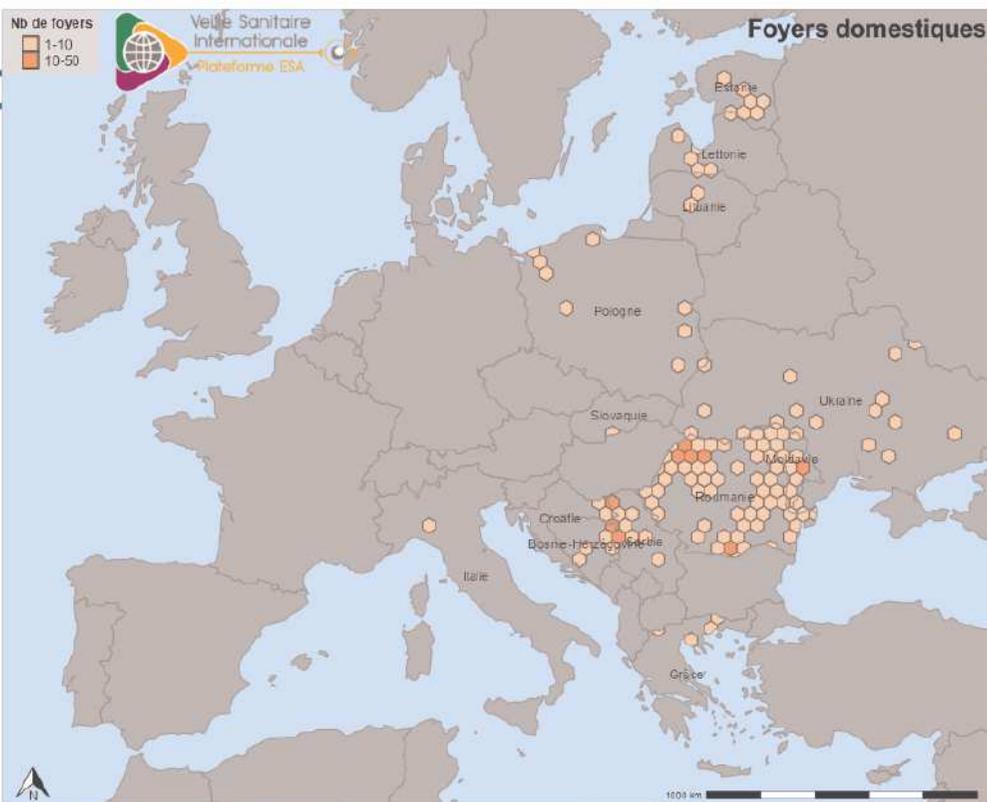
Bilan Europe depuis le 01/01/25

Faune Sauvage : 7554 cas

Elevage : 511 foyers

Cf dia suivante

- Allemagne : 1716 foyers et cas avec une incidence mensuelle de 55. Cas sauvage le plus proche de la France détecté en décembre 2024 le long du Rhin à environ 70 km de la frontière).
- Italie : un foyer domestique et 514 cas faune sauvage avec une incidence mensuelle de 5. Faible incidence mensuelle depuis le mois d'août - La majorité des détections dans le nord du pays.
- Roumanie : 277 foyers (+ 47) et 153 cas (+11).
- France hexagonale : le territoire est indemne.

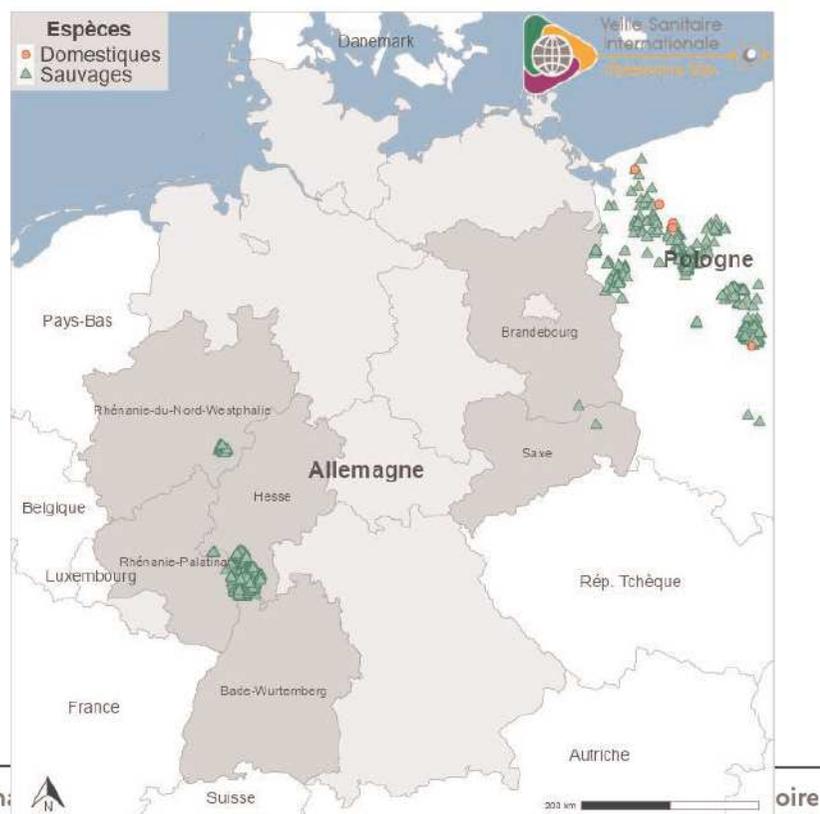


Situation sanitaire

Allemagne

1716 cas sauvages depuis 01/01/25 (incidence mensuelle 55)

Pas de foyer élevage depuis le 14/08/24, des cas à distance de la zone infectée la plus proche : illustration du risque "sandwich"



Situation sanitaire

Italie Cas sauvages dans la zone Nord essentiellement



PPA

Réalisation d'audits biosécurité

- Financement par l'Etat de 3000 audits de biosécurité porcine et de formation de 600 nouveaux auditeurs

320 élevages éligibles en PDL

Demande ANSP aux éleveurs éligibles de contacter au plus tôt leur vétérinaire pour fixer un créneau d'audit sur place.

A venir audits réalisables par des auditeurs hors vétérinaires

- Autres audits hors Etat : 919 audits sur 1360 éligibles



PPA

- travaux sur le statut des élevages (MRPPA et MNR PPA) et les agréments MCA permettant des mouvements en zones réglementées **cf audits**
- exercice PPA faune sauvage
- appel à candidatures pour un marché de pose de clôtures anti-sangliers 6 candidats, en cours
- visio spécifique en septembre



Actualités sanitaires 28/08/2025

Clavelée

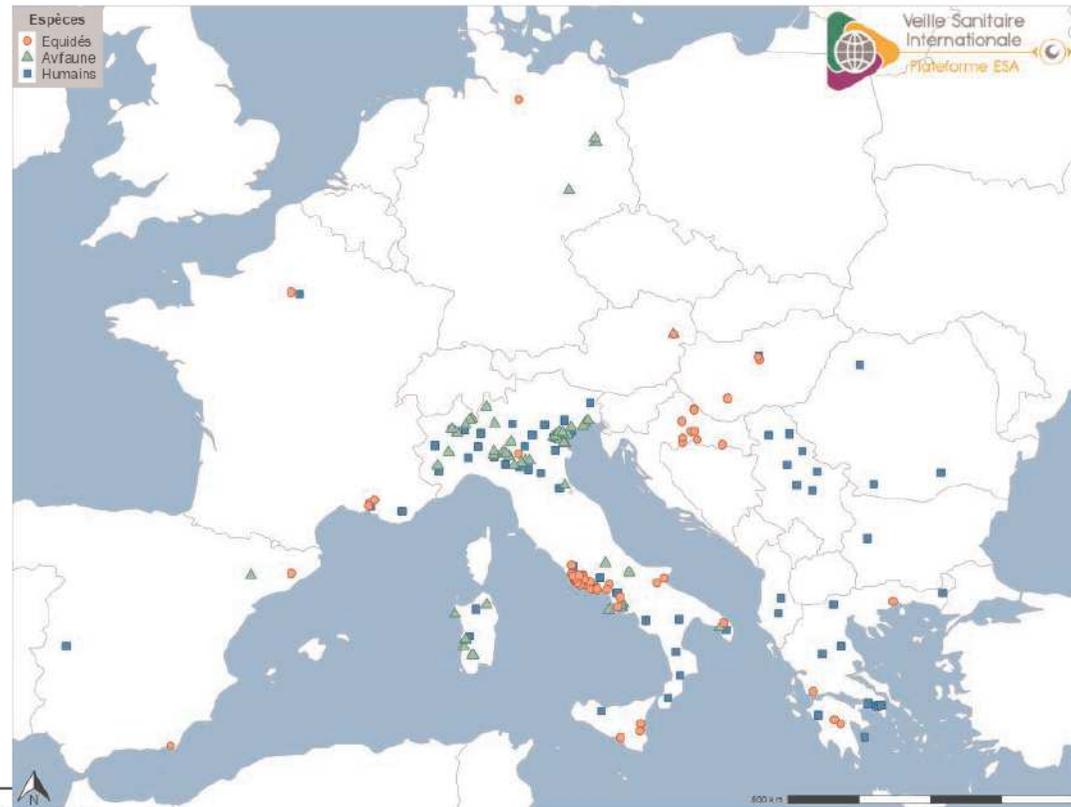
Poursuite des détections en Bulgarie et en Grèce.

West Nile

3 foyers dans Sud et 1^{er} foyer dans les Yvelines le 12/08/25

Nombreuses détections (CV et Avifaune) en Italie

Cas humains en Europe



Merci de votre attention

